

Mondialisation des services: l'Opacité contre la Démocratie

L'Accord Général sur le Commerce des Services (AGCS) se négocie dans le cadre de l'OMC suite à la réunion ministérielle de Doha en 2001. L'AGCS vise à libéraliser le secteur des services comme l'enseignement, l'environnement, le tourisme, la santé, les transports, le logement, l'eau, etc...¹

Cette libéralisation représente un enjeu important, en termes financiers bien entendu. Mais il s'agit avant cela d'un enjeu de société puisque cette libéralisation met à mal une certaine idée de la justice et de l'équité. Ainsi, l'accès équitable à ces services ne serait plus garanti à toute la population, et particulièrement aux plus nécessiteux. Est-ce dans ce modèle de société que nous voulons voir vivre et évoluer nos enfants?

Mais à côté de cet enjeu de société, le travail de l'OMC et de ses membres peut lui aussi être soumis à une critique: les négociations et le fonctionnement de l'OMC se déroulent dans le plus grand secret: Qui connaît les secteurs que le Luxembourg veut privatiser? Qui connaît les demandes de privatisation adressées au Luxembourg? Sur quels sujets portent les négociations en cours pour l'Union Européenne dans le bureau de Pascal Lamy? Même les parlements nationaux ne peuvent le dire puisqu'ils ne sont pas tenus au courant!

Les fonctionnaires et les ambassadeurs auprès de l'OMC prétendent que cette opacité est nécessaire et légitime pour faire avancer les négociations de manière constructive entre industriels et mandataires politiques, c'est-à-dire pour ne pas faire échouer ces négociations. Mais cet argument est bien faible au regard



de la fragilité démocratique qu'il engendre. L'eau, l'enseignement, la santé sont des biens publics. Chaque citoyen a un droit de regard sur la manière dont ces biens sont gérés par les élus politiques et ce que ces mêmes élus comptent en faire. Cette opacité, sous le prétexte d'une plus grande efficacité des négociations, constitue surtout une manière de contourner les voix critiques et alternatives de la société civile qui militent pour "l'accès universel aux services fondamentaux".

Le dossier qui suit réunit des articles qui plaident en faveur d'une libéralisation des services et d'autres qui en dénoncent les dangers, essentiellement pour la liberté et la démocratie dans nos pays mêmes. Sont moins discutés les effets néfastes de tels accords pour les pays en voie de sous-développement, les responsables d'ONG-D que nous avons contactés étant soit trop occupés par des problèmes plus urgents soit peu au fait de ces négociations secrètes. Nous avons également sol-

licité une prise de position du ministère des Affaires étrangères luxembourgeoises. Nous pensions, en effet, que son opinion devait être particulièrement intéressante et nuancée, puisque d'une part il tient un discours tiersmondiste en ce sens qu'il prône une augmentation de l'aide au développement qui n'a de sens que si on améliore en même temps les termes de l'échange des pays pauvres, et d'autre part il se doit sans doute de défendre les intérêts des entreprises luxembourgeoises intéressées à une ouverture du marché mondiale pour pouvoir y vendre leurs services.

Mais le ministère n'a pas daigné répondre à notre demande. Par des détours on nous a fait savoir qu'il se rallie à la position de la Commission de Bruxelles qui défend le point de vue européen. Or, il faut savoir que si la conférence de Cancún, en septembre dernier, a échoué, c'est largement la faute du commissaire européen Pascal Lamy qui a refusé de faire la moindre concession aux pays pauvres en matière de réduction des subventions aux produits

agricoles alors que les pays pauvres ont essentiellement de tels produits à vendre sur le marché mondial et ne peuvent aider de la même manière leurs paysans à concurrencer les prix artificiellement bas des producteurs européens (et américains). Le silence du ministère cache mal son incompetence dont la ministre avait déjà fait preuve dans une interview à l'hebdomadaire *woxx* (19/9/2003) à la suite de l'échec de Cancún.

Nous nous sommes donc adressés au nouveau directeur de la Chambre de Commerce, Pierre Gramegna, ancien ambassadeur, pour connaître la position des entreprises commerciales luxembourgeoises face aux négociations en vue d'un AGCS. Et nous avons demandé à Henri Etienne, ancien haut fonctionnaire du ministère des Affaires étrangères, de nous relater les négociations qui, à la fin des années 1990, devaient conduire à la conclusion d'un Accord Multilatéral sur les Investissements (AMI) (voir *forum* n° 181/janvier 1998, p. 9ss.), mais qui ont échoué grâce aux

protestations des ONG relayées par le gouvernement Jospin. Face à ces deux contributions qui prônent la libéralisation du commerce des services, Philippe Werthauer et Jean-Sébastien Zipfert, issus du milieu altermondialiste à Luxembourg, dénoncent les dangers de cet accord dont les effets risquent d'être bien moins bénéfiques pour nos populations (sans parler de celles du Tiers Monde) que ce que ses protagonistes promettent. Si certaines grandes entreprises multinationales peuvent y trouver leur bénéfice, même les petites et moyennes entreprises de nos pays (voir dossier dans *forum* n° 230) risquent fort de compter parmi les perdants, alors qu'elles constituent l'ossature d'une économie comme celle du Luxembourg. À la fin Volker Zotz réfléchit sur l'éthique sous-jacente à la globalisation.

forum et L'atelier-citoyen AGCS-Luxembourg

Contact: collectif_agcs@internet.lu

¹ Même si la santé, l'éducation, l'audiovisuel, la culture et l'eau sont temporairement exclus des négociations, rien n'empêche les négociateurs de les remettre à l'ordre du jour.

Wohlfühlen in den eigenen vier Wänden...



- Naturfarben
- Tapeten und Wandbeläge
- Naturdämmstoffe
- Parkett, Teppichböden
- Türen
- Innenausbau
- Maschinenverleih

Öffnungszeiten:

Dienstag - Freitag
9 - 12 14 - 18 Uhr
Samstag 9 - 12 14 - 17 Uhr
Montag geschlossen

Biotop
Fachhandel für
ökologisches Bauen
und Wohnen

98, rue de Bonnevoie L-1260 Luxembourg
Tel. 49 65 51 Fax 40 23 03 info@biotop.lu www.biotop.lu